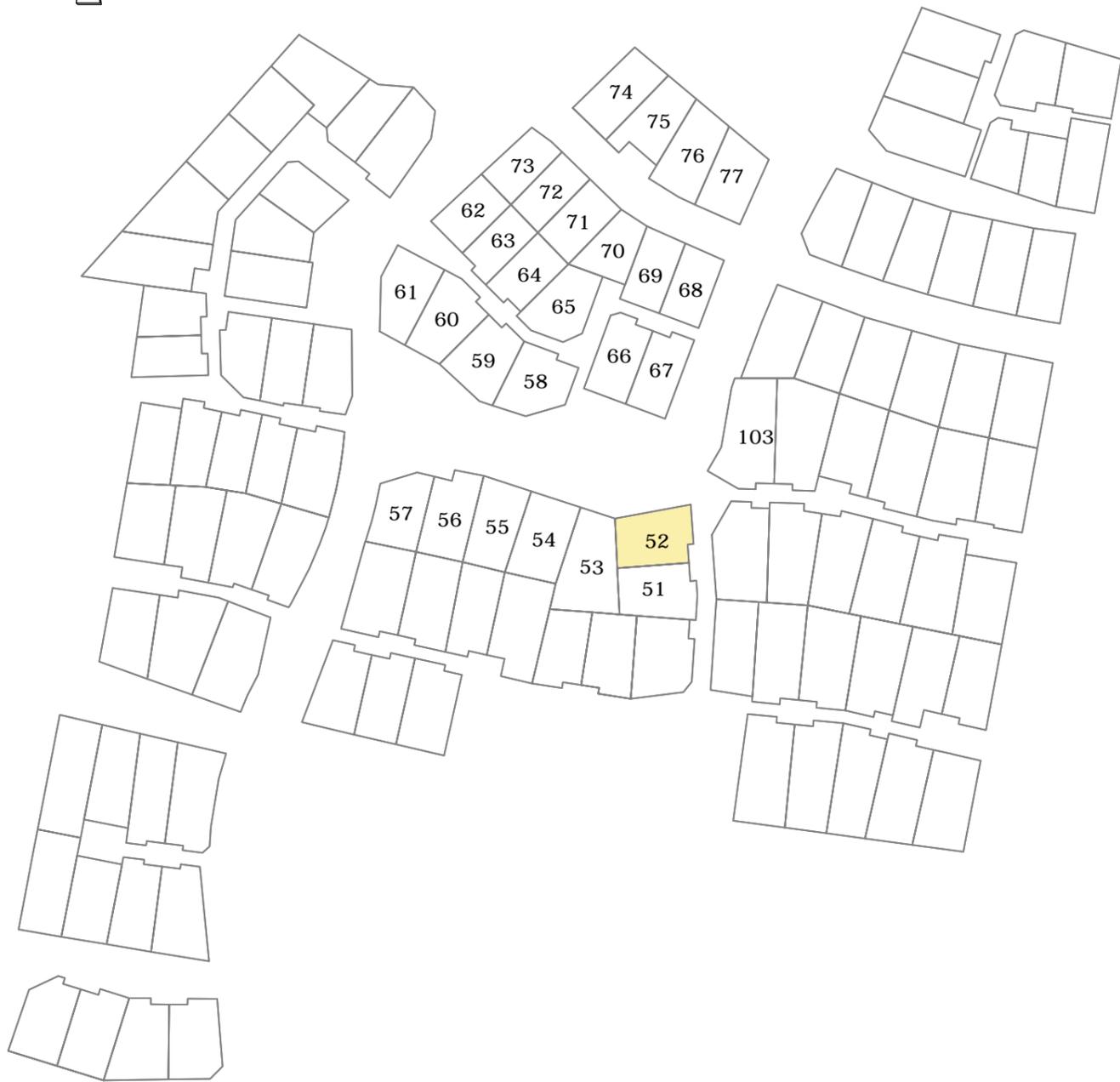


Lotissement LA GAILLARDIERE II

Plan de composition



Echelle : 1 / 2000

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

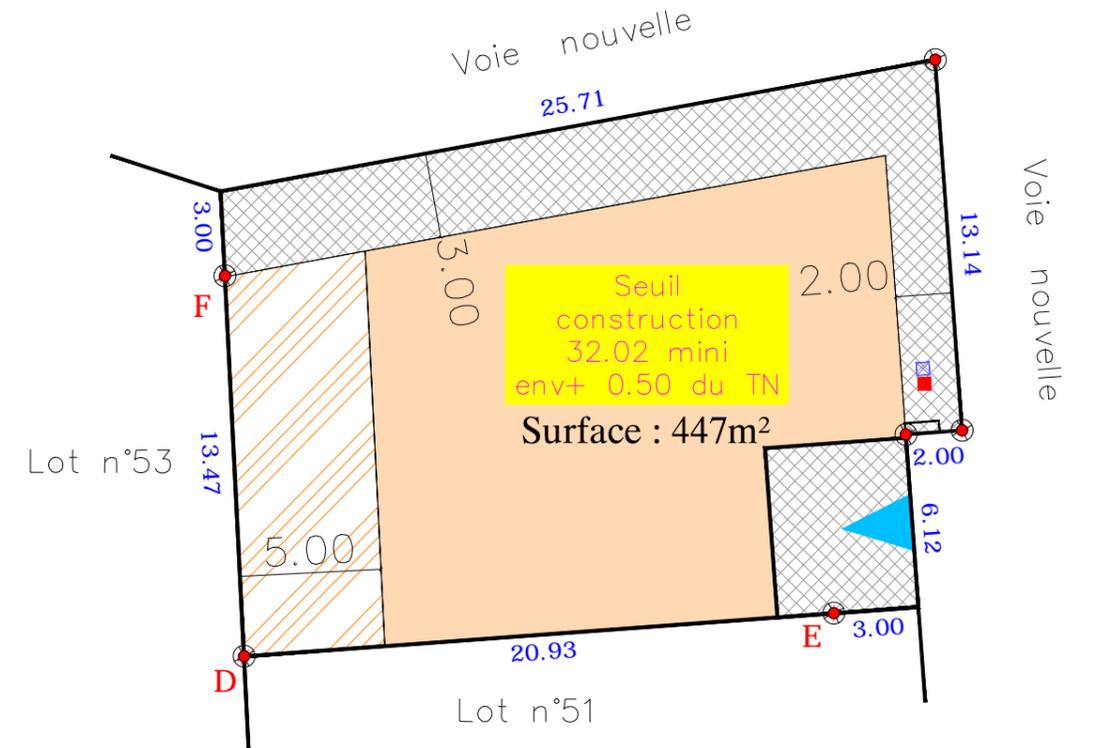
VILLE DE LA FLECHE

Lotissement "La Gaillardière II"

Lot n° 52

PLAN MASSE

Section ZY n° 623



Borne OGE plaquette	Emprise inconstructible	Accès imposé 6,00x5,00m
Borne OGE ancienne	Emprise constructible primaire	Accès glissant 6,00x5,00m
Eaux usées	Emprise constructible secondaire	Seuil construction ... mini env+ ... du TN
Eaux pluviales	Marge de retrait minimum de 2,00m pour la construction principale	Côte de seuil projeté (+7cm/niveau le plus haut de l'accès)
Candélabre	Côte de retrait au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'égout du toit avec un minimum de 3m	
Muret technique (AEP, Téléphone, GAZ, Basse Tension)	Côte de retrait définissant les emprises constructibles	

N.B.: Les indications techniques et réglementaires ont été transmises par PAYSAGE CONCEPT (d'après le plan: PA MAJ 8 Juillet 2016)

Dressé par le Cabinet LOISEAU
 SELARL de Géomètres-Experts
 Soussigné à LA FLECHE le 15 Avril 2021
 Référence = GL/2019/21308

Echelle : 1/250



Cabinet LOISEAU - SELARL de Géomètres-Experts

GÉOMÈTRE - EXPERT
 CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Bureau
 1bis rue Gresset - BP 52
 72202 LA FLECHE Cedex
 Tél.: 02.43.480.680

Bureau
 16 avenue Jean Jaurès
 72500 Montval sur Loir
 Tél.: 02.43.44.21.22

Bureau
 13 bis, rue Jean Grémillon
 72000 LE MANS
 Tél.: 02.43.23.38.10

contact@cabinetloiseau.com